

# La Réforme Participative Interne



Les Verts

*Document de travail*  
*Avril 2003*

### Introduction : La réforme participative interne, parlons-en !

#### Fiche n° Thème

##### Chap I CULTURES ET PRATIQUES INTERNES

1. Culture commune
2. Faire émerger les vrais débats et mettre en évidence les enjeux
3. Organisation de la vie militante et recherche d'efficacité
4. Un parti à l'image de la diversité de la société
5. Relations Elus/Militants/Adhérents
6. Conflits : Prévention et gestion – Instances de médiation et de conciliation

##### Chap II ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DES VERTS

7. Assemblée fédérale
8. Conseil Fédéral ou National
9. Collège exécutif
10. Régions et articulation régions/départements/groupes locaux
  - 10.1 Régions l'échelon régional
  - 10.2 Régions : organisation infra-régional
  - 10.3 Régions : organisation, finances
11. Commissions
12. Parti Vert Européen
13. Les sensibilités

##### Chap III ORGANISATION DES VERTS

14. Siège National
15. Communication externe
16. Communication interne
17. Accueil des nouveaux adhérents
18. Fichiers/ Cotisations
  - 18.1 Fichiers
  - 18.2 Cotisations
19. Finances
20. Formation/ Mutualisation des compétences et des savoir-faire
21. Organisation administrative (salariés, mémoire, ...)

#### Annexes

Composition du comité de pilotage

Contacts

Calendrier de la Réforme Participative Interne

L'audit participatif interne qui s'est terminé en 2002 a abouti à la volonté partagée – concrétisée par la rédaction puis le vote de la motion sur le suivi de cet audit lors de l'AG décentralisée du 1<sup>er</sup> décembre 2002 – de travailler à une réforme et à une amélioration de nos fonctionnements.

Constitué lors du CNIR des 11 et 12 janvier, un comité de pilotage a été chargé de mettre en œuvre un calendrier de travail. Sur la base des recommandations issues de l'API et d'un travail conduit par ses membres, le comité de pilotage a constitué le document d'animation des travaux en région que vous trouverez ci-joint.

La phase préparatoire de la Réforme Participative Interne est terminée, le document que vous avez entre les mains lance la deuxième phase. C'est de la qualité des débats et des travaux qui auront lieu en région que dépendra la pertinence des solutions qui seront ensuite mises en œuvre.

Si ce travail de réflexion sur nous-même, en nous permettant de réinterroger nos modes de fonctionnement et nos pratiques est mené avec clarté et enthousiasme il sera aussi un moment de clarification et de mise en pratique d'une organisation au service et dans l'esprit de l'écologie politique.

- **Que faire de ce document ?**

Il s'agit d'une base de discussion. Après la réalisation de l'audit qui a permis un état des lieux, nous sommes rentrés dans une phase de réflexion sur des propositions d'actions.

Il ne s'agit donc pas d'alimenter les constats mais bien de discuter les questions et les propositions posées. La question fondamentale de la RPI est donc : que voulons-nous faire des Verts, comment mieux fonctionner au service de notre projet politique ?

- **Comment est constitué le document ?**

Trois grandes thématiques ont été retenues :

- ~ cultures et pratiques internes,
- ~ architecture institutionnelle des verts,
- ~ organisation des verts

Chaque thématique se décline en fiches qui abordent chacune une question particulière : l'accueil des nouveaux adhérents, le collège exécutif, les relations élus/militants, etc.

Chacune de ces fiches se présente de la manière suivante :

- *constats* il s'agit des points notés par l'API ou par le comité de pilotage. Ce ne sont donc pas des « vérités absolues » mais des points de départ de l'analyse.
- *enjeux* ils resituent la question abordée dans un contexte politique
- *questions* elles permettent de mettre en débat certains points ou de susciter le retour d'informations ou d'expériences menées localement
- *propositions* concrètes ou plus générales, l'objectif des ces propositions est de savoir lesquelles recueillent votre assentiment, si elles vous semblent pertinentes

- **Comment utiliser le document ?**

Le choix du comité de pilotage de présenter questions à discuter et propositions sous forme de fiches doit permettre d'adapter l'animation du débat au mode que vous souhaitez.

Il est bien sûr difficile de traiter tous les sujets. L'ordre des fiches n'est pas un ordre d'importance ou chronologique.

On peut donc tout à fait sélectionner des fiches, organiser des débats différents selon les sujets, elles peuvent être envoyées à l'avance aux participants, toutes les formules sont envisageables.

L'objectif à ne pas perdre de vue est de permettre une appropriation du débat par l'ensemble des militants.

Une aide technique (avec une fiche synthétique) pour l'animation des débats peut vous être proposée. N'hésitez pas à prendre contact (Cécile Blettery-Duflot - [c.b-d@wanadoo.fr](mailto:c.b-d@wanadoo.fr) - 06 61 60 34 30).

- **Retranscrire les débats**

C'est un point essentiel. Le document proposé n'est qu'un moyen de mettre les sujets en débat, ce n'est pas non plus un nouvel audit. Il est donc essentiel de désigner au sein des participants un - ou de préférence plusieurs - « rapporteurs » qui auront pour fonction de retransmettre la teneur des discussions au comité de pilotage, d'apporter avis et nouvelles propositions.

Pour permettre une prise en compte plus efficace des travaux effectués en région, il est souhaitable que cette retranscription se fasse également sous forme de fiches reprenant les thèmes initiaux.

- **Et la suite ?**

Sur la base de l'ensemble des remarques et propositions un travail de synthèse sera réalisé par le comité de pilotage.

Il aboutira début juillet à une liste de propositions précises de différentes natures : modifications statutaires, nouvelles procédures, mise en place de groupes de travail spécifiques, mandat donné au CE ou au CNIR.

Ces propositions seront discutées lors des journées d'été et un calendrier de mise en œuvre sera proposé. Les éventuelle propositions de modifications statutaires seront présentées à l'AG de décembre 2003.

- **Bon courage à tous et merci de votre réflexion fructueuse !**

*Pour le comité de pilotage,*

**Cécile Blettery-Duflot**  
Déléguée à l'organisation et au suivi de l'API

## UNE CULTURE COMMUNE

### Constats

- les adhérents viennent d'horizons et de parcours très divers : diversité des références idéologiques, des parcours militants, des motivations d'adhésion, du degré et des formes de militantisme ...
- s'il y a beaucoup d'entrées, il y a aussi beaucoup de sorties. Nous ne faisons pas assez, à tous les échelons pour accueillir, intéresser, former, faire une place, entourer, valoriser les apports des uns et des autres dans leur diversité ?
- les anciens sont très minoritaires et le contexte politique, social, environnemental a beaucoup changé.

***Il nous faut trouver des modalités organisationnelles, à tous les niveaux pour faire circuler l'information, les plans de travail et trouver des complémentarités plutôt que des incompréhensions et des méconnaissances réciproques .***

### Enjeux

#### ***Une identité politique collective à construire :***

- Rendre les diversités fécondes pour le parti et épanouissantes pour l'individu.
- Avoir un corpus minimum.
- Permettre à chacun d'être reconnu dans son apport.

### Questions

- quelles autres propositions avez-vous mis en œuvre ou souhaitez-vous mettre en œuvre dans votre région?
- A quel niveau (national, régional, sub-régional, local..) les initiatives proposées devraient être lancées ?

### Propositions

**1.1. Une charte** identifiant nos buts, nos valeurs, nos projets pour la société, nos moyens pour avancer vers.

#### **1.2. Des bonnes pratiques à promouvoir et codifier :**

- Réunions d'accueil rappelant l'histoire des Verts, donnant de la documentation, initiant l'adhésion par de la convivialité.
- Formations interactives permettant à la fois la mise à niveau commune , la valorisation des apports de chacun et la mutualisation des savoirs, savoir faire et expériences.
- La reconnaissance non formalisée (qui ne figure dans aucun texte)de plusieurs niveaux d'engagements :
  - adhérents.
  - adhérents-militants (avec actions communes de temps en temps).
- La reconnaissance de formes différentes d'investissement ( « action de terrain, personnes ressource sur des thématiques ou des savoir faire, carnets d'adresse, documentation, porte paroles ,apport de pratiques professionnelles,associatives ou syndicales....).
- Permettre la participation de toutes et tous : horaires et lieux de réunion, prise en compte des vies familiales et professionnelles, rythme et délai de convocation des réunions, accès aux réunions, coûts du militantisme (excluant certains)...
- Bonne gestion des réunions : temps de débat favorisant l'expression de chacun, gestion du temps, une régulation tournante de l'animation des réunions....
- Des temps conviviaux ; des journées d'été...ou d'hiver.
- Un minimum de moyens pour le groupe local .

**FAIRE EMERGER LES VRAIS DEBATS****METTRE EN EVIDENCE LES ENJEUX****Constats**

- Depuis la fondation des Verts sont apparus de **nouveaux sujets**(ex les OGM), de nouveaux enjeux (l'Europe fédérale, la défense des services publics...), de nouvelles questions(intervention militaire en ex Yougoslavie...).
- Les questions sont de plus en plus complexes et supposeraient de **croiser les approches** (professionnelle/ usagers, environnemental/social intérêt local/intérêt général.....).
- sur beaucoup de sujets nous n'avons pas collectivement pris la mesure **des synthèses à construire** : par ex sur l'école entre les expérimentations pédagogiques, la défense du service public et l'équilibre à trouver entre régionalisation et régulation nationale.

Entre défense du service public EDF, sa rénovation et les alternatives au nucléaire.

Après la faillite du Tout Etat et du Tout Marché ,comment construire une économie plurielle régulée ?

Remise en cause des productions polluantes, dangereuses et défense des moyens de vivre de salariés, familles et de zones « défavorisées...

*Différentes personnes, à différents niveaux et dans des lieux non coordonnés agissent et réfléchissent sur tel ou tel aspect particulier d'une question globale et transversale sans confronter leurs approches.*

**RESULTATS** : Toutes les conditions sont réunies pour que des approches partielles non confrontées ne produisent aucune synthèse mais se transforment en pseudos divergences et en affrontements interpersonnels illisibles et improductifs.

**Propositions**

- 1°) Requalifier la circulation d'information :cf fiche 16.
- 2°) Croiser la réflexion des différentes commissions, groupes de travail, CNIR, CE, élus externes à tous les niveaux territoriaux et nationalement en ouvrant une partie spécifique sur le site web, en créant un moment ou un lieu dédié lors des journées d'été
- 3°) S'ouvrir structurellement sur l'expertise extérieure (professionnelle, associative, syndicale, technique ,intellectuelle, politique, artistique...) au sein des commissions, ce qui existe déjà mais dans le cadre des travaux des autres instances des Verts (cnir, CE, régions,...).
- 4°) *Construire des méthodes de débats, des modalités de prise de décision, d'organisation et d'action qui permettent de gérer :*
  - la transversalité des approches (environnementale, sociale, économique, technique et du point de vue de l'utilisateur)
  - la complexité des questions et des acteurs,
  - la production de synthèses,
  - leur appropriation par tous.

**Cela concerne :**

- notre fonctionnement au quotidien (à tous les niveaux)
- l'actualisation de notre programme(cf groupe de travail).
- le montage d'initiatives publiques.
- l'expression externe individuelle et collective (cf fiche 15).

## ORGANISATION DE LA VIE MILITANTE

### Constats

- l'écologie est complexe. Notre parti est fédéral.
- Les Verts s'épuisent en réunions, voire conflits.
- l'information passe parfois mal (voir thème organisation).
- les différents niveaux d'intervention des Verts, les commissions, le CNIR, le CE, les divers salariés et les élus aux différents niveaux sont souvent amenés à travailler sur les mêmes questions sans avoir le temps, les réflexes et les modalités d'échange permettant la mise en commun, la cohérence d'intervention et la mutualisation des travaux, réseaux, expériences.

### Enjeux

- Organiser les échanges et l'enrichissement mutuel.
- Economiser et rendre plus efficace le temps des militants : ...Quand cela ne se traduit pas par des prises de positions cacophoniques et des conflits.
- Limiter les départs.
- Éviter la centralisation à vide et le localisme sclérosant.
- Construire une organisation où chacun peut être ressource pour les autres, dans la perspective des tâches à accomplir.

### Questions

- Avez-vous mené un travail sur la question de la vie militante ?
- Si oui, quelles en sont les conclusions et les pistes d'action ?

### Propositions

Dans la perspective d'une promotion des bonnes pratiques :

- Requalifier le rôle de transmission des CNIRIENS.
- Travailler la gestion mutuelle des agendas.
- Veiller à la prise en compte des différents temps sociaux : temps salarié, temps étudiant, temps familiaux, temps des provinciaux dans les réunions nationales (heures de début et fin de réunion, ponctualité des franciliens).
- Vigilance sur le temps militant par rapport à la vie privée (partage des tâches, limitation du surinvestissement).
- Réfléchir au « pourquoi milite-t-on ? », au rythme militant qui permette les équilibres vie personnelle, vie sociale, activité professionnelle et activité militante .
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques et de savoir faire entre groupes locaux, entre régions (annuaire ? liste Internet ?).
- Améliorer la gestion des réunions (voir fiche « culture commune »).

## Des Verts aussi divers que la société

### Organiser la diversité des Verts : rajeunir, féminiser, métisser

#### Constats

A défaut de l'être politiquement ou idéologiquement, les Verts sont assez homogènes socialement : ils sont majoritairement des hommes, âgés de 35 à 55 ans, issus des classes moyennes plutôt aisées. Les Verts ambitionnent pourtant de contribuer fortement à l'égalité hommes-femmes en politique. Autre paradoxe : ils se prétendent aussi être le parti qui défend les générations futures, alors que celles-ci sont peu ou pas représentées du tout parmi les adhérents et les responsables. A contrario, il n'est pas normal que les retraités soient aussi peu présents chez les Verts, l'arrivée de la génération du papy-mamie boom va peut-être faire évoluer les choses ! Enfin, vouloir faire participer le plus grand nombre à la politique en ne s'appuyant que sur une certaine catégorie sociale n'est pas non plus satisfaisant intellectuellement et politiquement. La volonté de dépasser ces contradictions existe peu ou prou. Il faut maintenant se donner le moyen de ses ambitions.

#### Enjeux

Cette situation a l'immense inconvénient concret de freiner le développement des Verts, tant du point de vue militant qu'électoral. Vouloir peser sur le cours des choses et construire un rapport de forces pour cela implique nécessairement d'élargir la base sociale des Verts. Il ne peut y avoir de développement durable de l'organisation verte et donc de l'écologie politique dans notre pays sans la constitution progressive d'un grand parti généraliste et populaire, l'une des caractéristiques ne pouvant aller sans l'autre. Compter sur nos propres forces pour faire passer les idées écologistes nécessite à la fois d'ouvrir et d'élargir de façon volontariste notre organisation mais aussi de disposer de nombreux relais dans la société (dialogue avec les syndicats, les associations...).

#### Questions

1. Comment arriver à une meilleure représentation des différentes classes d'âge au sein des Verts ? Comment intégrer l'essor des retraités ? Comment implanter les Verts dans la jeunesse ? Faut-il plus tabler sur le développement de la Souris Verte ou favoriser l'insertion des jeunes dans les Verts ?
2. Comment féminiser les Verts ? Comment passer d'un parti à 70% masculin dans ses adhérents à un parti où les femmes soient aussi nombreuses que les hommes ?
3. Comment ouvrir les Verts aux citoyens des classes populaires ? Comment faire des Verts un parti aussi rural qu'urbain, comprenant aussi bien des ouvriers que des paysans, des enseignants que des artisans, des petits employés du privé que des cadres de la fonction publique... ? Comment contribuer à la représentation des citoyens issus de l'immigration ?



## Propositions

- Des propositions transversales : rendre plus accessibles le militantisme tant du point de vue économique (niveau des adhésions, coût pour chaque adhérent des AG régionales, des journées d'été...) que du point de vue intellectuel (formation de base pour tout nouvel adhérent pour s'approprier les fameux « fondamentaux » des Verts, formation pour celles et ceux qui le souhaitent à la prise de parole, à la rédaction de textes politiques, à la gestion de réunions, à l'organisation de campagnes thématiques ou électorales...)
- Ancrer l'écologie en milieu populaire : avoir une intervention spécifique (collectif vert et ouvert) qui permette une intervention de proximité ( porte à porte, présence de marché...) le choix de thématiques et de modes d'expression audibles et adaptés. Mutualiser les échanges de bonnes pratiques existantes.
- Tester la formule des « Grünen » (Verts allemands) d'adhésion à l'essai pour faciliter l'engagement. Avoir une possibilité d'adhérer uniquement comme « sympathisant », pour soutenir et recevoir des infos.
- Organisation de campagnes communes avec les grandes associations de locataires ou de consommateurs pour rendre concret notre discours sur des terrains peu occupés par les Verts ; multiplier les liens et les initiatives avec les milieux considérés comme « hostiles » aux Verts (agriculteurs, travailleurs de l'industrie et industriels, chasseurs, petits entrepreneurs artisanaux...)
- Analyse des obstacles à la féminisation du parti et mise en place rapide mais continue d'actions et de mesures rendant le militantisme des femmes plus facile
- Politique de détection de motivations (quartier par quartier, association par association...), de formation et de promotion de citoyens issus de l'immigration tant pour les responsabilités internes que pour les candidatures aux élections.
- Mettre en place un groupe de travail chargé de faire des propositions concrètes sur le métissage de notre recrutement en rapport avec nos positions politiques (rapport Nord/Sud, Immigration, Sans-papiers,...)

## ORGANISATION DE LA VIE MILITANTE : MILITANTS/ADHERENTS/ELUS

### Constats

- Trop d'adhérents dispersés, ce qui renforce le « turnover » ;
- L'accroissement rapide du nombre d'élus externes ont fragilisé la structure du parti ;
- Un rapport souvent difficile entre, d'une part, les « simples » militants et, d'autre part, les militatns-élus, aux différents échelons ;
  - Beaucoup d'élus se sentent « soupçonnés » par les militants de base ;
  - Inversement, beaucoup de militants non élus ont le sentiment que les élus ne s'impliquent pas assez dans la vie du parti ;
  - Les élus, souvent minoritaires, dans les Assemblées se disent épuisés.

### Enjeux

- Notre stratégie de transformation du monde et de la société s'appuie sur des articulations à construire entre l'action associative, professionnelle, militante de chacun dans la société, l'intervention propre du parti et l'action dans et sur les institutions à tous les niveaux pour changer les politiques publiques et les comportements individuels et collectifs ... vaste programme ...

### Questions

1. Quelle association « d'experts associatifs, professionnels et syndicaux », d'usagers, au travail des élus ?
2. Quelle participation des instances des Verts aux grandes décisions politiques que doivent prendre nos élus ?
3. Quels exemples pouvez-vous donner du renforcement mutuel élu/parti Vert/ militants ?
4. Faites-vous des feuilles d'information des élus Verts et/ou des réunions publiques d'information, de consultation, de débat et de bilan ?

### Propositions

- Mieux entendre et organiser les contraintes et les aspirations de chacun ;
- Trouver des procédures et des lieux d'interfaces entre société civile/parti/élus dans les institutions ;
- Réduire la superposition des réunions et considérer la concertation des agendas des instances des élus et des initiatives doit devenir un automatisme de fonctionnement.
- Construire des collectifs ouverts autour des élus pour éviter l'isolement, l'incompréhension et la coupure progressive avec les groupes militants ;
- Elaborer collectivement les bilans, les diffuser;
- Perfectionner la circulation des informations militantes et institutionnelles compréhensibles par tous.

## LES CONFLITS

### Constat

Rivalités pour des investitures, conflits locaux sur un dossier ou affrontements médiatiques sont hélas devenus une image de marque verte. Certes ces tensions existent dans d'autres partis, mais leur étalage reste notre apanage. Beaucoup de conflits renvoient : à des dysfonctionnements de notre fonctionnement, aux problèmes politiques nouveaux dont nous n'avons pas encore pris collectivement la mesure, aux formes d'organisation nouvelle qu'appelle la globalisation et la médiatisation de la société, aux désirs nouveaux des individus qui s'investissent différemment dans des collectifs.

Comme nous l'avons déjà indiqué des polémiques stériles et des conflits inter personnels existent à tous les niveaux souvent parce que nous n'avons pas su faire vivre des règles collectives, trouver les complémentarités, faire de la place à chacun (sans qu'il étouffe la capacité d'initiative du voisin).

Par ailleurs, le Conseil Statutaire, instance de recours, est surchargé de dossiers et est souvent saisi en premier lieu, avant toute tentative de résolution au niveau local ou régional.

### Enjeux

Permettre au débat voire à la confrontation d'avoir lieu sans que cela ne glisse dans une dimension conflictuelle.

Restaurer - ou préserver – la convivialité dans les relations .

Limiter les départs, l'usure et le découragement des militants .

La question des conflits ne peut pas être déconnecter des autres sujets . En effet cela nous renvoie aussi à la question : pourquoi militons nous, quelle autre source de satisfaction trouvons nous hors les Verts ? Comment travaillons nous individuellement notre rapport aux pouvoirs, à la notoriété ? Quelle place laissons nous aux autres, quelle écoute avons nous d'autres approches ? Comment les différents leaders à tous les niveaux construisent ils ou non du collectif et la relève ?

### Questions

- Quelles instances de médiation et/ou de conciliation avez-vous mis en place ? Quel bilan en tirez-vous sur leur efficacité ?
- Quelle désignation des membres de telles instances, sur quels modes et critères ?

### Propositions

- Développer des actions de prévention : formations à l'animation de réunions et à la médiation, diffusion d'un guide pratique des « bonnes pratiques » (tenue de réunion, résolution des conflits,...).
- Mise en place systématique d'instances locales de conciliation.
- Création d'une commission nationale de conciliation (saisie après les instances locales) composée de militants formés à cette tâche
- Restauration du rôle du Conseil Statutaire qui ne doit plus être mobilisé que sur des questions strictement statutaires ou réglementaires non-réglées par d'autres voies.
- Rédaction d'une compilation des « traditions » non-statutaires utilisées qui permettrait de disposer d'une base de réflexion et d'éviter les conflits qui surgissent souvent de l'absence de références.

## ASSEMBLEE FEDERALE

### Constats

Les textes d'AG sont trop souvent formellement similaires et donnent la désagréable impression au militant d'être là pour compter les points attribués aux tendances plutôt que de contribuer par son vote à choisir une orientation dans laquelle il se reconnaît pleinement et qu'il a contribué à élaborer.

L'API estime d'ailleurs que « Les tendances ou sensibilités ne constituent plus un vecteur de débat démocratique au sein des Verts, car elles constituent avant tout des vecteurs de promotion des personnes (...). La démocratie interne par le biais des tendances relève du mythe. (...). Toute réforme qui ne s'attaquerait pas, structurellement, à la question des tendances, est vouée à l'échec

### Enjeux

- Permettre que les décisions d'orientation politique se prennent dans la clarté et associe le maximum d'adhérents.
- Trouver des méthodes de discussion qui permettent de sortir d'un système de débats figés et de construire de vraies synthèses et de vraies divergences.

### Propositions

**Périodicité** : La périodicité actuelle (tous les deux ans) est maintenue. 2 architectures sont proposées, en relation avec le mode d'écriture de la motion d'orientation.

#### Elaboration des motions d'orientation :

##### 1. Système actuel amélioré

- Amélioration de la diffusion (mise en ligne ou envoi) des motions pendant la phase de la collecte des signatures.
- Meilleur traitement des motions ponctuelles.

##### 2. Système en deux phases

#### Phase I : démarrage du processus :

Six mois avant l'AG, des contributions sont transmises au CNIR et publiées parallèlement sur le site des Verts.

#### Phase II : suite du processus:

##### Variante1 :

Les contributions sont examinées par un groupe ad hoc, issu du CNIR. Les éléments qui sont partagés par toutes les contributions sont rassemblés en un texte unique, qui constitue le socle de la motion qui sera soumise au vote de l'AG. Lors de l'AG, tous les éléments qui sont spécifiques aux différents textes sont présentés au vote sous forme d'amendements/compléments au texte unique.

**Caractéristique** de cette variante : favorise la transversalité des débats et minore le rôle des courants. Le CE ne peut plus être désigné à la proportionnelle des textes présentés.(Cf fiche CE)

**Conséquence** : l'essentiel est tranché à l'Assemblée Générale Nationale Décentralisée en Régions.

Il est possible de supprimer la phase Assemblée Fédérale. C'est le CNIR nouvellement élu qui désignerait le CE lors de sa première séance.

**Variante 2** : les auteurs des contributions se rapprochent les uns des autres pour déposer des motions d'orientation, qui doivent réunir 30 signatures issues de 5 régions différentes. Ces regroupements sont annoncés dans la presse verte et sur le site des Verts 4 mois à l'avance.

**Caractéristique** de cette variante : elle clarifie les enjeux, différencie les différentes orientations proposées. Elle implique le maintien du système AGNDR/ AF et consolide le rôle des courants. Cependant ceci peut être compensé par le mode de désignation du CE (voir fiche CE).

## LE CONSEIL NATIONAL INTER REGIONAL (CNIR)

### Constats

Le CNIR serait incapable de remplir ses deux fonctions principales : fonction législative – c'est en principe le « Parlement des Verts », contrôle politique de l'exécutif (en application du rôle précédent : le cadrage est de la responsabilité du CNIR, l'action en fonction de ce cadrage relève du CE).

Le taux d'absentéisme au Cnir est élevé, il produit des motions souvent peu suivies d'effet et

La composition même du CNIR fait que l'on ne sait pas si les élus du ¾ régional sont en charge de l'intérêt général ou l'intérêt de leur région.

L'intitulé CNIR lui-même est peu lisible à l'extérieur des Verts.

### Enjeux

Si les Verts décidaient de renforcer leur exécutif, voire prenaient la voie d'un CE homogène, faute d'un contre-pouvoir efficace, la direction des Verts serait laissée à quelques personnes.

Aujourd'hui dans nos textes, c'est le Cnir l'organe le plus important des Verts. Si nous gardions dans nos statuts l'option du régime d'assemblées qui est aujourd'hui la nôtre, le problème de son efficacité est encore plus crucial.

Que les Verts soient dotés d'un « parlement » efficace est donc un enjeu majeur tant en terme d'efficacité de fonctionnement que de démocratie interne.

Enfin le choix du mode d'élection du Cnir est un choix sur un mode de fonctionnement de type fédéral ou national.

### Questions

1. Faut-il encadrer les compétences du Cnir et ainsi laisser plus d'autonomie au CE ?
2. Faut-il renforcer les pouvoirs et l'efficacité du Cnir comme condition au renforcement éventuel du CE ? Cela nécessite-t-il un nombre moindre de membres ? La création d'une commission permanente du Cnir qui serait un organe intermédiaire entre le CNIR et le CE ?
3. Faut-il adopter un mode d'élection du Cnir
  - qui renforce la représentation des régions
  - qui permette une représentation plus stricte de la proportionnelle des motions ce qui revient à renforcer la part nationale du Cnir

### Propositions

- Dénomination :
  - conserver le nom de CNIR qui correspond à la double origine des membres, part régionale et nationale
  - adopter le nom de Conseil fédéral plus lisible à l'extérieur tout en affirmant un des caractères essentiels du mouvement
- Composition du Cnir :
  - Garder le système actuel
  - Adopter le système allemand, la part nationale est élue en même temps que le ¾ régional dans les AG nationales décentralisées. La répartition finale des sièges au Cnir doit refléter la proportionnelle des voix obtenues par les listes nationales
  - Adjoindre au Cniriens élus les secrétaires des régions
- Renforcement du Cnir :
  - Créer une instance restreinte du Cnir, une commission permanente qui puisse être consulté par le CE entre deux réunions en formation plénière.
  - Renforcement du bureau du Cnir, organe collégial qui disposerait d'une aide de secrétariat plus importante et d'indemnisation pour ses membres au prorata du temps passé. Il déciderait conjointement avec le CE de l'ordre du jour des sessions

## COLLEGE EXECUTIF

### Constat

Les Verts se sont volontairement dotés d'un exécutif qui correspond à leurs idéaux d'origine : il doit refléter la diversité interne et fonctionner collégialement sans mettre une personnalité en exergue

Tel qu'il est appliqué le principe de la proportionnelle des sensibilités dans la composition du CE ne prend pas toujours en compte les compétences requises pour le dossier à prendre en charge.

La diversité des situations personnelles fait que chacun ne peut s'investir de la même manière dans son mandat.

La formule actuelle du CE serait devenue inadéquate. Le nombre de ses membres et son mode de désignation rendraient l'exécutif structurellement faible ce qui serait source de multiples dysfonctionnements dans l'organisation du mouvement.

### Enjeux

Les différentes possibilités quant au nombre et au mode de sélection des membres du CE sont liés à l'importance que l'on souhaite donner à l'exécutif. Les différentes possibilités pour le choix du secrétaire national posent la question de la « présidentialisation » ou non de son rôle.

Il s'agit aussi de savoir si l'exécutif des Verts doit être homogène, resserré, exécutif chargé de la mise en œuvre opérationnelle ou continuer à refléter la diversité du mouvement.

C'est la raison pour laquelle les différentes options proposées sont étroitement liées à la réforme du Cnir, le poids de l'exécutif ne pouvant s'envisager indépendamment de celui du « Parlement »

### Questions

1. L'exécutif sera-t-il plus cohérent en diminuant le nombre de ses membres ou en le maintenant à l'identique ? Quelle est la bonne taille pour un CE efficace ?
2. L'exécutif doit-il continuer à représenter les différentes sensibilités ou l'exécutif doit-il être homogène ?
3. Le secrétaire national doit-il devenir un chef qui constitue son équipe (un président des Verts) ou garder son rôle actuel ?
4. Dans le cadre d'un exécutif restreint, faut-il mettre en place une commission permanente entre le CE et le CNIR.

## Propositions

### ○ Nombre de membres du CE

- Une option renforçant fortement le CE : 4 à 7 membres politiquement homogènes avec possibilité de tenir des réunions élargies à la proportionnelle des motions. Il y a alors possibilité de rémunérer chaque membre à plein temps.

- Une option renforçant à la fois le CE et le Cnir : 9 à 11 membres avec un poids plus important donné au bureau du Cnir qui aurait plus de moyens et déterminerait l'ordre du jour du Cnir ou avec création d'une commission permanente du Cnir.

- Le maintien de la situation actuelle : 11 à 15 membres ce qui permet la représentation de toutes les sensibilités mais avec une prime de 25 à 30% donnée à la majorité et un système d'attribution des postes évitant toute négociation.

### ○ Choix du secrétaire national : selon le rôle que le mouvement lui donne plusieurs solutions envisageables

\_ 1 SN politique, porte-parole du mouvement et un autre chargé de sa gestion

\_ 1 secrétaire national chargé de la gestion et de l'animation du mouvement et des porte-parole. Une proposition est de réduire à 2 le nombre de porte-parole au lieu des 4 actuels

\_ 1 SN qui soit aussi porte-parole du mouvement, en fait un président des Verts

Dans tous les cas le secrétaire national ne pourrait être candidat aux élections durant son mandat

### ○ Mode d'élection du Secrétaire national :

\_ Il émane de la motion arrivée en tête lors des AG décentralisées

\_ La motion arrivée en tête à l'AG fédérale propose un candidat au Secrétariat national.

\_ Le secrétaire national est élu individuellement par le Cnir (ou l'Assemblée fédérale ?)

\_ Le Secrétaire national est élu comme aujourd'hui en même temps que le CE

### ○ Choix des membres du Collège exécutif

\_ Le secrétaire national constitue une équipe en respectant la représentation proportionnelle des motions (avec éventuellement une prime à la majorité). Il présente cette équipe devant le Cnir (ou l'AG ?) . Cette option qui est une forme de présidentialisation du rôle du SN implique d'avoir choisi l'élection individuelle de celui-ci.

\_ Maintien du système actuel mais avec des règles plus strictes : prime à la majorité, règle de répartition fixes évitant tout marchandage et toute possibilité de crise

### ○ Création d'une commission permanente du cniir, structure intermédiaire entre le CE et le CNIR

## REGIONS : L'ECHELON REGIONAL

### Constats

*Extrait du rapport API p. 53*

« Pour des raisons historiques et qui tiennent à la spécificité idéologique des Verts, les régions occupent une place importante dans le discours que Les Verts portent sur leur propre organisation. Sur le papier, également (dans les statuts, en particulier), les régions occupent une place importante.

Pourtant, nous avons déjà mis en évidence bien des faiblesses et difficultés de cet échelon tant valorisé chez Les Verts : les disparités en termes de nombre d'adhérents, l'accroissement de ces disparités, une faible professionnalisation qui génère différents effets pervers ou encore de fortes disparités intra-régionales en termes d'implantation.

Si nous considérons, en outre, les différents points à la fois positifs et négatifs mentionnés ci-dessus, nous pouvons confirmer la conclusion à laquelle nous étions parvenus plus haut dans ce rapport :

“ les régions ” n'existent pas chez Les Verts. Quelques-unes seulement ont une existence politique et organisationnelle, car elles ont atteint une taille critique (adhérents et militants) et disposent d'un niveau de ressources (humaines, financières et logistique) et de cohésion (existence d'un “ projet ” et/ou d'une “ identité ” régionale affirmée ; niveau gérable de conflits internes) suffisants.

Il existe donc un décalage important entre, d'une part, le discours, “ l'intention ” des Verts en ce qui concerne le développement et l'importance de l'échelon régional et, d'autre part, la réalité de terrain, c.-à-d. ce que Les Verts sont parvenus à traduire dans les faits depuis leur création. Il reste donc encore beaucoup de chemin à parcourir entre le discours et les actes.

NB : cela ne signifie pas que les régions soient absentes ou inexistantes dans le dispositif interne des Verts : certaines régions existent effectivement et fonctionnent assez bien, et le système de l'AG en deux temps accorde une place importante aux régions, car les AG décentralisées sont un temps fort de la vie du parti. »

### Enjeux

- Améliorer l'articulation entre les différents niveaux territoriaux (national, régional, infra-régional), en termes d'information, de moyens communs,
- Mieux définir les attributions respectives de chaque échelon – voire la hiérarchie qui peut exister entre eux.
- Trouver un juste équilibre entre des règles communes « centralisées » et l'autonomie des régions chaque fois qu'elle est pertinente et adaptée.
- Etre en adéquation avec le fonctionnement réel des institutions : collectivités territoriales et modes de scrutin, administrations déconcentrées, presse, vie économique et sociale.

### Questions

1. Quelle est la répartition des rôles la plus judicieuse entre les différents échelons ?
2. Comment faire mieux exister les régions ?
3. Votre région est-elle pertinente dans ses frontières, en particulier à l'échelle de l'Europe ?



## Propositions

- A. Le secrétaire régional voit ses compétences renforcées Ses compétences politiques et administratives sont définies par les statuts nationaux.
- option 1 : Les secrétaires régionaux sont conviés aux réunions du CNIR/CF avec voix consultative.
  - option 2 : Les secrétaires régionaux sont membres du CNIR/CF pour la période de leur mandat
- B. Les secrétaires régionaux forment un réseau réel animé par le/la secrétaire national-e. Une réunion formelle est conviée régulièrement (une fois par trimestre) par le/la secrétaire national/e. Il s'agit de la Conférence des secrétaires régionaux.
- C. Une « charte » des régions et groupes locaux est instituée. Elle s'applique pour toutes les instances avec des dispositions communes (organisation, instances, modalités d'adhésion, gestion des conflits,...) C'est une annexe de l'agrément intérieur national.
- D. - Les instances régionales sont renouvelées tous les deux ans en décalage avec l'Assemblée fédérale nationale.  
- Les instances régionales sont renouvelées tous les deux ans au moment de l'Assemblée fédérale nationale.
- E. L'article 11 de l'agrément intérieur « organisation des régions » définit le cadre et les limites de l'autonomie des régions, en tenant compte de contraintes nationales (modalités d'adhésion, gestion des conflits, reversement des élus, finances) sur lesquelles existe une nécessité de cohérence.
- F. La région se voit reconnaître des compétences spécifiques pour la gestion des conflits, la validation des candidatures aux élections régionales et infra (CRI ?), la formation des militants, la coordination régionale. Elle est interlocuteur du national sur l'ensemble de ces aspects.

**REGIONS : ORGANISATION INFRA-REGIONALE****Constats**

*Extrait du rapport API, p. 53 (département)*

- il faut bien constater que, dans certaines régions, c'est *de facto* l'échelon départemental qui a pris le dessus dans la dynamique de fonctionnement interne des Verts. Les raisons en sont diverses. Cela pose, en clair, la question du modèle que Les Verts entendent développer : souhaitent-ils développer, partout, principalement l'échelon régional, ou laisser une place significative – dans les endroits où cela “ fait sens ” – au fait départemental ?

- l'échelon départemental n'existe pas dans les statuts nationaux des Verts. Différentes raisons, à la fois historiques et politiques expliquent cette inexistence. Le problème est que, d'une part, cet échelon existe *de facto* dans beaucoup de régions Vertes et que, d'autre part et surtout, l'échelon départemental existe (et est même important) dans la structure institutionnelle de la France.

*Extrait du rapport API, p. 54 (groupes locaux)*

Beaucoup de militants valorisent clairement l'échelon local, qu'ils perçoivent souvent comme une sorte de refuge protégé des aléas, luttes de tendances et autres conflits internes aux échelons supérieurs (cela ne signifie bien sûr pas que les groupes locaux soient exempts de conflits).

La masse des expériences locales constitue, en théorie, une grande ressource pour Les Verts. Le problème est que ces expériences ne sont pas (ou peu) mutualisées au sein du parti. L'organisation récente d'une Conférence des secrétaires des groupes locaux est certainement un premier pas dans la bonne direction, mais beaucoup d'autres pas restent à franchir.

En l'absence d'une réelle politique des groupes locaux (portée par l'échelon national et/ou régional ; à discuter), le danger réel qui pointe est celui d'une fragmentation (forces centrifuges) des énergies locales, *a fortiori* lorsque Les Verts sont associés au pouvoir à l'échelon local, ou encore d'une entropie, c.-à-d. d'une grande dépense d'énergie militante qui, au total, ne fasse pas avancer les projets des Verts.

**Enjeux**

- Structurer l'organisation infra-régionale pour qu'elle gagne en lisibilité, et soit mieux identifiée dans l'organigramme interne.
- Définir les critères qui peuvent présider à la délimitation d'un groupe local : seuil numérique, limites administratives (département, villes), électorales (circonscriptions, cantons) ou économiques et sociales (bassin de vie) ?
- Définir les attributions spécifiques du groupe local.

**Questions**

1. Comment faire participer des groupes militants qui peuvent se constituer à un autre échelon que territorial (universitaire, entreprise, administration, thématiques de travail ...) ?
2. Quelle organisation d'agglomération ou de pays et quelle articulation avec les groupes locaux ? Que pensez-vous de la mise en place de groupes locaux intercommunaux correspondants à des quartiers d'agglomération ?
3. Comment organiser la mutualisation des expériences locales (rencontres nationales, internet,...) ?

## Propositions

- A. Les Verts ne reconnaissent qu'un seul échelon infra-régional : le groupe local. Ce groupe local peut avoir la taille d'un département, d'une section du département, d'un bassin de vie, d'un pays, d'un canton ou d'un regroupement de cantons, d'une agglomération. A l'exception des grandes villes, il ne peut être inférieur à la taille d'une ville.
- B. Chaque partie du territoire est couverte par un groupe local vert. C'est l'AG régionale qui fixe la carte des groupes locaux, et elle est la seule instance à pouvoir en modifier les contours.
- C. Un groupe local doit comporter au minimum 15 adhérents à jour de cotisation. Ce seuil n'est pas obligatoire pour constituer un groupe local de taille départementale.
- D. Les groupes locaux ont compétence pour accueillir les adhérents, la relation avec les élus locaux et pour tout acte de militantisme. C'est l'échelon actif/réactif.
- E. Chaque groupe local est animé par un binome porte-parole + secrétaire, qui ont de droit un siège au CAR/Conseil politique régional.
- F. Pour PLM (Paris, Lyon, Marseille), les groupes locaux sont constitués en arrondissements (ou groupes d'arrondissements). Des comités de ville permettent de coordonner l'action sur l'ensemble de la ville.
- G. Les groupes locaux sont coordonnés au niveau régional, qui est leur interlocuteur direct.

**REGIONS : ORGANISATION, FINANCES****Constats**

- Fortes disparités d'organisation et de ressources entre les régions, qui sont amplifiées par des disparités en termes d'élus.
- Hétérogénéité des régions en termes géographiques (rien à voir entre les deux départements d'Alsace, et l'étendue littorale et montagnaise de PACA), ce qui induit des modes de fonctionnement différenciés.

**Enjeux*****Rapport de l'API, p. 86***

- l'objectif premier devrait être de doter l'échelon régional d'une assise minimale en termes d'infrastructure et de logistique (locaux, bureautique : matériel et logiciels compatibles avec les autres régions et avec l'échelon national). Ceci est constituée une base minimale de travail, indispensable avant d'envisager des projets plus ambitieux ;
- si certaines régions ne disposent pas de moyens matériels ou financiers suffisants pour développer un " socle logistique " minimal, sans doute faut-il envisager des formules de partenariat ou de mutualisation de moyens entre régions limitrophes.

**Questions**

1. Quel est exactement le patrimoine régional et local des Verts ?
2. Comment améliorer la stabilité financière des régions et la solidarité entre régions et au sein de chaque région ?

**Propositions**

- Revoir la grille de reversement aux régions pour qu'elle tienne compte de nouveaux critères suivants : nombre d'adhérents, nombre d'élus indemnisés, distorsion géographique (calcul d'un ratio ?).
- Développer au niveau national une action de prospection dans les zones où Les Verts disposent de peu d'adhérents : une expo-action itinérante ?
- Créer une trésorerie consolidée de l'ensemble des Verts ce qui implique le fait que tous les comptes soient situés dans une même banque.

## COMMISSIONS

### Constats

*extrait du rapport API, p. 52 :*

Même si quelques commissions fonctionnent assez bien et émettent de la production de qualité, deux problèmes principaux se posent :

1/ **la majorité des commissions ne se trouvent pas dans des conditions minimales pour effectuer un travail de qualité** (nombre de personnes impliquées, régularité des rencontres, circulation de l'information) ;

2/ plus important encore : **l'articulation entre les commissions et le parti est faible**. Cela est vrai dans les deux sens : d'une part, les commissions ne sont pas investies d'un mandat clair par le parti ; d'autre part, même lorsque les commissions produisent des travaux de qualité, ils sont rarement relayés vers le parti, ils ne nourrissent pas (ou peu) le parti.

En l'état actuel, nous posons clairement une double question, dans l'intérêt même des personnes qui s'investissent dans les commissions : celle de la viabilité de nombre de commissions (en tant que commissions à part entière), et également celle de l'utilité des commissions.

*Elements complémentaires :*

- Aujourd'hui existent chez les Verts 21 commissions + 3 groupes de travail inter-commissions.
- Des difficultés à mobiliser au-delà de la région parisienne, implication très forte de certaines personnes dans les commissions.
- Des thématiques ne sont pas couvertes pas le champ des commissions. Certaines commissions ont un objet très précis et très limité, d'autres ont un champ extrêmement vaste et général.

### Enjeux

- tirer parti au mieux des ressources intellectuelles qui existent chez les Verts
- Mieux définir l'articulation/les relations entre les instances du parti et les commissions, ainsi que leurs relations avec les élus.
- Mieux définir le format et la mission des commissions et d'autres instances de réflexion éventuelles
- Adopter un mode de fonctionnement pour les commissions

### Questions

1. Comment améliorer le fonctionnement et l'efficacité des commissions ?
2. Les commissions doivent-elles avoir un rôle en matière de formation ?

## Propositions

- A. Les commissions sont mandatées par l'instance législative/délibérative (CNIR/Conseil Fédéral) qui désigne, approuve son/sa responsable, lui attribue des moyens logistiques et/ou financiers. Elles remettent un rapport de leur activité au CNIR/CF à intervalle régulier
- B. Option 1 : les commissions sont moins nombreuses (entre 5 et 8)  
Option 2 : le cnir peut fixer des objectifs de travail aux commissions et leur voter des moyens proportionnés
- C. Les commissions se constituent un réseau d'experts extérieurs (administratif, juridique, institutionnel et économique)
- D. Les commissions sont distinguées des groupes de travail, qui naissent de l'initiative de militants verts. Ce sont des lieux de réflexion libres, non mandatés par le CNIR/CF. Les groupes de travail peuvent bénéficier d'un soutien logistique léger des Verts (listes de diffusion, pages web, charte graphique) .
- E. Une distinction est établie entre commissions et missions. La mission est un groupe temporaire. Elle est suscitée avec un objet et un calendrier précis à la demande de l'exécutif (par exemple)
- F. Option 1 : les membres du CNIR s'inscrivent obligatoirement à une commission  
Option 2 : l'ensemble des commissions sont présentées aux nouveaux cniriens qui sont incités à participer à leurs travaux.
- G. Option 1 : Chaque région désigne un correspondant régional/membre pour chaque commission  
Option 2 : Chaque région désigne un correspondant régional/membre chargé du suivi des commissions.
- H. Les parlementaires nationaux, les parlementaires européens, les conseillers régionaux, désignent respectivement un correspondant/membre pour les commissions dans leur champs d'intervention
- I. Option 1 : les commissions sont un regroupement de militants qui travaillent sur une thématique. Elles élaborent, réfléchissent et produisent des documents et propositions.  
Option 2 : En dehors des membres du CNIR/CF, des régions et des représentants des élus, le CNIR complète la composition des commissions par une liste de 10-15 personnalités qualifiées. La commission est composée strictement de ces personnes, elle désigne un responsable devant le CNIR/CF, et s'entoure d'un réseau auquel participent librement des personnes membres des Verts ou non.
- J. Une « charte » des commissions, missions et groupes de travail est instituée. Elle s'applique pour toutes les instances avec des dispositions communes. C'est une annexe de l'agrément intérieur national.

## PARTI POLITIQUE EUROPEN

### Constats

La dimension européenne est aujourd'hui peu présente dans les débats du mouvement. Elle est pourtant essentielle à un moment où l'UE s'élargit et cherche à se doter d'un traité constitutionnel.

Au niveau européen, les Verts appartiennent à la Fédération des partis Verts européens. Fondée en 1993, elle comprend plus de 30 partis membres se reconnaissant dans un texte commun : la Charte de Masala. La fédération est financée par les partis nationaux et le groupe Vert du parlement européen.

L'entrée en vigueur du traité de Nice le 1<sup>er</sup> février a permis **l'élaboration par les instances européennes d'un projet de statut de parti politique européen** qui devrait être adopté d'ici juin 2003. Il deviendra alors impossible pour le groupe Vert de financer la Fédération puisque l'Europe financera ces nouveaux partis directement.

La fédération et le groupe Vert au parlement de Strasbourg ont élaboré un projet permettant de fonder officiellement un parti de statut européen. Celui-ci permettra de bénéficier du financement prévu. Le règlement du problème pécuniaire ne suffit pas à répondre à toutes les questions que posent la création d'un parti européen.

### Enjeux

\_ Que la démocratie européenne se construise avec une structuration du débat politique à l'échelle de l'Europe de façon claire et lisible pour les citoyens.

\_ « Petite Europe » ou « Grande Europe » ? L'Europe doit-elle se limiter aux Etats de l'Union européenne ? Et le parti Vert ? Les statuts élaborés par la Fédération permettent que le futur parti Vert puisse à la fois rentrer dans le cadre qui permet le financement par l'UE et intégrer tous les membres actuels de la Fédération des partis Verts ( dont l'Ukraine, la Géorgie, etc) donnant ainsi au futur parti une dimension paneuropéenne.

\_ Au-delà de la prochaine campagne, construction d'un parti européen capable à la fois de fédérer les Verts à l'échelle continentale, de devenir un acteur politique transnational capable d'influer sur la décision publique.

## Questions et propositions

*NB : Elles reposent sur l'hypothèse que les Partis Verts fédérés à ce jour valident tous le choix de transformer la Fédération en parti Vert européen. Dans ce cas, il est clair que les décisions continueront à appartenir aux représentants dûment mandatés des différents représentants des partis.*

### ○ Un parti fédéral

\_ Il s'agit de construire un grand parti de type fédéral (on adhère au parti national qui est membre du parti européen). L'ossature est donc constituée par les partis nationaux. La question d'une adhésion individuelle – sans droit de vote – se pose.

A - appartenance automatique : tout adhérent Vert est simultanément membre du parti national et du parti européen. Deux solutions possibles, l'adhésion peut se faire :

\_ directement (une seule carte d'adhérent au parti européen)

\_ par l'intermédiaire du parti national comme aujourd'hui on adhère aux Verts français par l'intermédiaire des régions (Deux cartes d'adhérents, même date d'adhésion)

B - appartenance sur demande explicite, on devient membre du Parti européen parce qu'on le souhaite. On coche une case spéciale sur le bulletin d'adhésion et c'est uniquement ce listing qui est envoyé au parti européen.

### ○ Coopérations renforcées ?

Certains qui souhaitent une intégration plus poussée proposent que des partis puissent se lancer dans des coopérations renforcées pour des projets limités dans le temps. Ces initiatives ne pourraient se réclamer du Parti Vert européen mais pourraient utiliser la logistique de la Fédération, à l'instar des groupes de travail actuellement existant.

Les autres estiment qu'il n'y a pas besoin d'institutionnaliser un Parti européen « a deux vitesses » et que rien n'a jamais empêché les partis qui le souhaitaient d'instituer librement entre eux des coopérations sans que cela doivent impliquer par l'utilisation des moyens communs ceux qui n'auraient pas voulu y participer.

### ○ Les eurodéputés et le futur parti vert :

Plusieurs propositions sont en discussion pour renforcer le lien entre le groupe et le parti.

\_ Renforcer la présence du Groupe Vert dans les organes de décision (le Comité –l'exécutif- passerait ainsi de 9 à 11 membres ou donner au groupe Vert deux délégués en tant que tel au Conseil (le législatif)  
Cela revient à dire que les élus auraient es qualité un pouvoir à l'intérieur du parti.

\_ Un des porte-Parole de la Fédération pourrait être un eurodéputé.

\_ Des sommets Verts entre dirigeants Verts de différents Etats de l'Union pourraient être systématiquement organisés à la veille des sommets européens, organisés conjointement par le Groupe et la Fédération.

Ces propositions correspondent à différentes conceptions des sources de légitimités dans un parti politique et sur ce que doit être le futur parti.

### ○ Nos représentants au Parti Vert européen :

Jusqu'ici, c'est le collège exécutif qui choisit les représentants des Verts français à la Fédération.

Doit-on charger le cnir de cette désignation ?



## LES SENSIBILITES (ou « COURANTS »)

### Constats

Historiquement les verts ont toujours connu des sensibilités différentes. Dès l'origine il y avait conflit sur le mode d'organisation du mouvement, parti national ou fédération, et nos actuels statuts sont la résultante du compromis initial. Pendant les années qui suivirent, il y eut conflit entre le refus des alliances électorales et l'autonomie contractuelle avec la gauche.

Aux premiers militants des Verts, issus du milieu associatif ou du militantisme d'origine dans les premiers groupes écologistes qui allèrent aux élections, se sont joints des militants ayant d'autres trajets politiques.

Ces dernières années, divers mouvements politiques se sont également fondus, partiellement ou totalement dans les Verts :

- \* L'Alliance rouge et verte (AREV) issue en grande partie du PSU et des comités Juquin
- \* La CAP, un regroupement, notamment, d'oppositionnels du PC
- \* Diverses scissions de génération écologie dont CES autour de Noël Mamère, PE avec Yves Piétrasanta et le groupe avec Bernard Devalois et Dominique Frager.

Chacun est venu avec sa culture propre et des expériences politiques qui n'étaient pas toujours celles auxquelles les Verts "historiques" étaient habitués. Depuis, d'autres militants issus du PS, des associations, du syndicalisme et de la société, tout simplement, nous ont rejoints.

Ce brassage et le turn-over très (trop) important ont contribué au fil du temps à une recomposition interne, un agrégat de strates successives et ces expériences, ces origines politiques peuvent continuer à peser, en particulier au sein des "responsables".

C'est la contrepartie du quasi-monopole que les Verts ont sur l'écologie politique en France : la force extérieure relative des Verts implique des sensibilités différentes en interne et un fonctionnement avec des tendances.

### Intérêts des tendances

Elles organisent le débat interne. Les adhérents qui au moment des AG partagent la même orientation se regroupent pour rédiger et défendre la même motion. Si elle est majoritaire, elle devient l'orientation du mouvement pour les deux ans qui suivent.

Chaque motion représente une sensibilité. Programme plus porté sur le social ou l'environnement, action plus portée sur le travail institutionnel ou sur la contestation, stratégie électorale plus portée sur l'affirmation de nos valeurs propres et l'autonomie ou l'obtention d'élus et les alliances. C'est évidemment simplifié, toutes les nuances et les combinaisons possibles existent : nous sommes chez les Verts et cette diversité est une de nos richesses.

Les tendances sont donc une forme d'expression de la démocratie. Elles correspondent au sein des Verts au pluralisme politique dont nous sommes partisans à l'extérieur. Elles permettent de pratiquer en interne la proportionnelle que nous prônons en politique et de voter sur des idées et non sur des personnes. Les tendances peuvent être un frein au présidentielisme.

## Reproches faits aux tendances

Les tendances figeraient le débat de manière artificielle, les oppositions de sensibilités seraient grossies. Alors qu'au fond, les Verts seraient d'accord sur 90 % ils passeraient leur temps à s'empoigner sur les 10 % restants.

Au lieu de chercher des convergences les positions se figeraient et les votent se feraient " bloc contre bloc " sans tenir compte de la réalité du problème en cause. Loin de contribuer à clarifier les options en discussion, la dérive du fonctionnement des tendances accentuerait les oppositions quant elle n'en créerait pas artificiellement de factices.

Au lieu d'agir sur le terrain un temps considérable est perdu dans des luttes pour le contrôle des Verts : rédaction des motions, recueil des signatures, AG de tous niveaux conflits d'intérêt au Cnir.

Les postes au sein des Verts et les candidats aux élections externes ne sont pas sélectionnés en fonction de leur compétence mais en fonction des équilibres entre sensibilités.

Avec les succès électoraux, certaines sensibilités, au lieu d'animer le débat d'idées, ne seraient plus que des tendances et se seraient transformées en écurie n'ayant pas d'autres buts que de faire adopter la stratégie électorale qui leur permettra de placer le plus grand nombre de leurs sympathisants dans les postes électifs.

## Les courants chez les Verts : entre proportionnelle et « fossilisation »

Les débats d'AG tranchés et les directions élues, il est pertinent de s'interroger sur l'opérationnalité et l'apport des sensibilités à l'action collective et à l'élaboration programmatique.

Il y a un risque de dérive à maintenir la structuration en courants permanents, car cela pousse à éviter les débats, pour éviter les divisions du courant, fait apparaître les débats internes/externes pour des luttes interpersonnelles au lieu de clarifier les enjeux.

Nous devons prendre conscience que ces dérives sont lourdes d'image négative en externe et d'écœurement en interne.

C'est pourquoi, les Verts se sont dotés d'outils qui veulent favoriser la proportionnelle sans tomber dans la fossilisation des courants. Ainsi, les tendances n'ont pas d'existence "institutionnelle" hors des AG ou congrès. Une motion, une liste pour des élections internes existent le jour de l'AG et à priori, n'ont plus d'existence statutaire dès le lendemain. De même, les listes de personnes sont différenciées des motions pour garantir des regroupements inter courants ou permettre une certaine liberté à des signataires d'une motion.

Dans la réforme, nous avons le choix entre :

- supprimer toute proportionnelle...
- donner une réalité "institutionnelle" dans les moyens et la durée aux courants
- ou poursuivre le schéma actuel, entre proportionnelle et fossilisation, en l'actualisant par rapport aux difficultés et dérives constatées dans l'audit participatif interne.

**SIEGE NATIONAL****Constats**

Le siège national ne remplit manifestement pas tous les objectifs que lui assignent les militants.  
 L'organigramme n'est pas suffisamment clair (qui fait quoi, qui contacter, qui est là quand, etc.)  
 Les militants ou les sections locales ne bénéficient pas suffisamment d'aides concrètes (archives, documentation, aide thématique, adresses, personnes ressources, aide juridique, aide à la construction de groupes locaux dans les zones plus difficiles). La liaison n'est pas suffisamment consolidée avec les responsables régionaux. Il n'y a pas assez d'accusés de réception et par conséquent une sensation d'un suivi insuffisant des dossiers.  
 L'articulation du travail entre les salariés et le CE n'est pas toujours claire, ce qui amène assez souvent les salariés à devoir prendre des décisions politiques, et donc à sortir de leur rôle.  
 L'autonomie des salariés, qui apporte des effets positifs, entraîne également des effets négatifs comme le peu de partage des acquis, des compétences, des expériences et donc peu d'apprentissage collectif.  
 Les procédures de sélection et de recrutement peu transparents, les tensions, récurrentes, les disparités statutaires sont facteurs de dysfonctionnements, de rancoeurs.

**Enjeux**

Le Secrétariat national est pour une part emblématique des difficultés rencontrées à tous les niveaux des structures de Verts.  
 Il faut renforcer le cadrage et le pilotage politique des salariés par le CE dans l'intérêt des Verts et le respect des de leurs salariés et militants il faut améliorer notre gestion des ressources humaines (profils de poste, organisation du travail, modalités de recrutement et de formation,...) La question fondamentale est de bien définir le rôle que doit remplir le National.  
 Des priorités doivent également être dégagées, pour mettre en adéquation les buts et les moyens.

**Questions**

1. Que représente pour vous le national ? Quel doit être son rôle ?
2. Le local du national : doit-il être un local militant (lieu de débats et d'événements), un lieu de représentation (image), un lieu d'accueil ? Que souhaitez-vous y trouver prioritairement ?
3. Quels services sont nécessaires au siège ?

**Propositions**

- Achat d'un nouveau local du national, situé à Paris Intra muros et sur des nœuds de communication.
- Mise en place d'un organigramme national pour donner des interlocuteurs clairement identifiés aux adhérents, diffusé aux structures locales et sur le site internet.
- Réorganisation en « pools » du national, dont un grand pool consacré à la communication interne/externe/documentation/archivage/Nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Renforcement de la gestion informatisée de la doc et de l'archivage.
- Elaboration (et approbation collective) d'un plan de formation collectif pour les salariés. Encouragement à suivre des formations ciblées suivies d'une mise en valeur des compétences acquises.
- Amélioration de l'accueil téléphonique

**COMMUNICATION EXTERNE****Constats**

C'est peu de dire on ressent une grande difficulté, voire une incapacité à porter une parole « externe » cohérente. Ce phénomène récurrent chez Les Verts est dû à une trop grande dispersion dans la prise de parole : la différenciation continue entre le parti, les porte-parole, le CE, les élus, etc...

Cela entraîne non seulement une confusion, mais aussi de véritables dissonances dans les discours portés. La presse, les sympathisants et l'opinion publique ne savent plus quels sont les interlocuteurs représentatifs. Il s'en suit évidemment une perte de crédibilité de la parole des Verts, et du parti en général.

En outre, on constate une utilisation très faible des nouveaux médias pour la communication externe.

Enfin, trop peu d'actions mises en place par le national rencontrent une visibilité suffisante, même si la volonté de cibler quelques actions-clés (cf action sur l'eau) est louable.

**Enjeux**

L'enjeu est clair : Sans un discours audible et crédible, Les Verts ne réussiront pas à faire passer leur message auprès de l'opinion publique. Cela risque d'avoir des conséquences non négligeables sur les résultats aux élections et donc à terme sur l'avenir des Verts.

Nous devons professionnaliser notre communication externe.

Mais il est évident que tout ceci ne fonctionnera pas sans un minimum de bonne volonté émanant de toutes les parties...

**Questions**

1. Doit-il y avoir des séminaires de formation pour les élus (tant internes qu'externes) ?
2. Pour votre activité militante : Quel type de matériel pouvez-vous diffuser ? Affiches ? Si oui, quel format ? Si non, pourquoi (pas de panneaux dans ma commune, etc.) ? Tracts ? Si oui, à quelle fréquence faites-vous des diffusions ? Pouvez-vous les imprimer ? Préférez-vous une impression nationale avec distribution dans les locaux régionaux, ou départementaux ? Quels sont vos problèmes spécifiques en matière de diffusion de matériel ?
3. Pensez-vous qu'une revue à destination de l'extérieur, avec un contenu théorique important, aurait un intérêt ? Souhaitez-vous vendre des brochures thématiques ? Si oui, quel prix maximum vous semble approprié ?
4. Souhaitez-vous et vendriez-vous (autour de vous, marchés, ...) un périodique des Verts (hebdomadaire, bi-hebdomadaire, mensuel,...) lorsque nos finances le permettront ?

**Propositions**

- Organisation d'une réunion (bimensuelle ?) entre les principaux dirigeants des Verts qui permettra de faire un point sur l'actualité et les actions en cours. Seront définies clairement pendant ces réunions quelle information diffuser, pour quel objectif et par quel biais (media...). A cette réunion seront associés des personnalités qualifiées comme les attachées de presse et/ou les responsables de la communication.
- Mise en place d'une liste de diffusion internet réduite aux principaux dirigeants, sorte de « téléphone rouge » qui leur permettra d'échanger rapidement en cas d'actualité brûlante. Cette liste peut être également ouverte aux secrétaires régionaux.
- Développement d'un support d'information spécifique à destination de ses sympathisants. On peut dans un premier temps et pour minimiser le coût le développer sur un support électronique.

## COMMUNICATION INTERNE

### Constats

L'API fait apparaître de grandes faiblesses de communication interne que ce soit pour les supports papier ou pour le support internet.

Le plus souvent il n'y a pas rétention d'info, mais plutôt absence de procédures et de personnes chargées d'assurer la circulation continue et efficace de cette info.

Ce sont souvent les tendances qui sont le plus gros diffuseurs d'infos internes, avec le risque induit de déformation et d'interprétation partielle.

Cela contribue à créer une fracture informationnelle entre une minorité « d'activistes » surinformés (au risque de ne plus voir les informations utiles et prioritaires) et la masse des adhérents et militants qui, par exemple, ne sont pas affiliés à un courant ni abonnés à Internet (fracture financière et technologique).

### Enjeux

- L'enjeu est d'améliorer la circulation de l'info interne, à tous les niveaux, de façon « officielle » mais aussi ciblée : il ne faut pas noyer le militant d'infos non souhaitées

### Questions

1. Pour une utilisation efficace d'internet, il s'agit plus de mettre en commun et harmoniser ce qui existe que d'inventer une solution d'en haut, qui devrait s'appliquer uniformément partout.
2. La question rémanente pour la presse écrite est celle du statut de Vert-Contact : presse interne, presse externe ?
3. Quelles doivent être les relations institutionnelles des Verts avec les revues « proches » : Ecorev, Cosmopolitiques ?

### Propositions

- o Développer un véritable annuaire interne et un trombinoscope
- o Créer une boîte à outils web avec une charte graphique pour permettre à tous les échelons de développer leurs propres outils web.
- o Diffuser toute information non confidentielle sur la partie publique du site des Verts afin de favoriser l'appropriation culturelle commune et se doter d'une pratique d'archivage dynamique systématique
- o Mettre en place des supports d'information interne différenciés en fonction des publics-cible (jeunes, nouveaux adhérents, ruraux,...) ou maintenir un support d'information unique (du type VC) mais dont une partie du contenu serait différente à l'attention des publics-cible.
- o Chercher à définir avec tous les initiateurs et utilisateurs des listes de discussion et de diffusion des modalités d'économies de temps, de gain d'efficacité, des chartes et procédures d'utilisation, des mise en place de modulateurs/régulateurs....

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS

### Constats

- Le nombre d'adhérents qui ne renouvellent pas leur adhésion à la fin de la première année est important
- Nombreux sont les adhérents qui se plaignent d'avoir eu du mal à trouver leur place au sein du mouvement, d'avoir proposé des compétences auxquelles il n'a jamais été fait appel.
- L'absence de politique d'accueil et d'intégration des nouveaux adhérents influe sur les comportements ultérieurs et la crispation des débats soit parce que l'intégration n'a pu se faire que dans une tendance, soit par manque de connaissance des fondamentaux et de l'histoire des Verts.

### Enjeux

- Créer une autre façon de militer et un autre mode de rapport entre nous et être ainsi à la fois plus efficaces et plus en cohérence avec les idées que nous défendons.

### Propositions

- Organiser régulièrement au niveau départemental des réunions d'accueil dans un esprit convivial ( avec pot et / ou repas.... ?) où est expliqué le mode de fonctionnement des Verts, où sont présentées les commissions et les différentes formes d'implication possibles pour celui qui le souhaite. Permettre que toutes les questions puissent être posées.  
Dans les groupes locaux, penser à présenter les nouveaux adhérents. Leur faire remplir un questionnaire ou leur demander dans quelles tâches militantes ils sont prêts à s'investir et ne pas oublier de les contacter quand elles se présentent alors que les bureaux ont souvent tendance à tout faire eux-mêmes. Demander quelles sont les compétences de chacun et savoir y faire appel, c'est à la fois un apport pour le groupe et une valorisation de l'adhérent dont les compétences sont reconnues.
- Disposer d'une brochure d'accueil simple et régulièrement remise à jour qui ne soit pas une publicité pour les Verts mais un recueil d'informations pratiques pour que le nouvel adhérent puisse rapidement s'intégrer dans la vie du mouvement : nom des membres du CE, schéma du fonctionnement interne, annuaires des différentes listes de diffusion Internet...
- Prendre en compte le fait qu'un nouvel adhérent n'est pas forcément un néophyte en politique, qu'il peut avoir une expérience syndicale ou associative. Notre mode de fonctionnement doit savoir s'enrichir de l'expérience de ceux ( et celles !) qui nous rejoignent.
- Savoir ne pas dégoûter les nouveaux adhérents. Si nos pratiques militantes doivent être améliorées pour tous, c'est encore plus impératif quand de nouveaux adhérents arrivent. Il vaut mieux éviter la polémique de l'année dans les groupes locaux le jour où quelqu'un vient pour la première fois. De même, consacrer 1 heure de débat à amender le compte-rendu de la réunion précédente n'est pas le moyen le plus sûr de fidéliser l'arrivant.... Ce n'est sans doute pas pour cela qu'il a adhéré aux Verts...
- Utiliser des modes de débats qui évitent le « flingage » de l'autre en cas de désaccord mais permettent de surmonter les divergences pour une action politique plus respectueuse des uns et des autres .
- Donner au nouvel adhérent la possibilité de trouver sa place dans le mouvement. Il serait ainsi nécessaire que soient systématiquement exploités les renseignements demandés dans la fiche d'adhésion sur les domaines de compétence de chacun et les commissions auxquelles il souhaiterait participer (départementales, régionales ou nationales). Il pourrait d'ailleurs recevoir automatiquement une proposition d'adhésion ou de participation à celles-ci.

## FICHIERS

### Constats

Une analyse empirique du fichier national fait apparaître que notre système de saisie des adhésions est extrêmement complexe et de nature à créer des erreurs : une double saisie est opérée dans les régions qui transfèrent les données au fichier national. Les corrections sont opérées en région ou envoyées par les militants au national.

Le constat est le suivant :

- une non-mise à jour constante du fichier que ce soit au national ou en région.
- un mécontentement des adhérents qui signalent à plusieurs reprises les erreurs d'adresses ou de postes (responsables d'instances vertes)
- des erreurs (la multiplication des saisies manuelles est de nature à les multiplier) : doublons, fiche absente, responsables sous des titres divers

### Enjeux

Il est évident que l'enjeu pour un parti politique est très grand. Actuellement la situation crée une double frustration : chez les salariés qui ont le sentiment de faire un travail inutile; chez les adhérents qui ont l'impression que leurs demandes de modifications ne sont pas entendues et prises en compte (d'où le sentiment d'un côté "brouillon" de l'organisation du national).

### Propositions

Sur le contenu des fiches saisies :

1. elles doivent être uniformisées entre les régions avec les champs utiles à une exploitation statistique et de ciblage.
  - identité (nom - prénom - sexe)
  - coordonnées (adresse - téléphones - télécopies - mail)
  - profession
  - date de naissance
  - titres interne et externe
2. Sur ce dernier aspect, les titres doivent être uniformisés dans le cadre de la réforme des statuts régionaux (exemple dans certaines régions, il a un président et un secrétaire à la tête du bureau exécutif ; dans d'autres on a un secrétaire et un secrétaire adjoint). Cela rend difficile la constitution de fichier.

Sur les modalités de saisie des informations

Les solutions sont sans doute plus techniques que politiques.

1. Mettre en place une saisie automatique en région transmise au niveau national et réciproquement.
2. A terme mettre en place un système analogue à celui des Verts de Nouvelle Zélande : un système de saisie par les adhérents eux-mêmes sur les modifications qui les concernent (accès par internet, par un code fourni à chaque adhérent)

## COTISATIONS

### Constats

Les adhésions aux Verts s'effectuent au niveau de la région.  
C'est l'instance régionale qui perçoit les cotisations des adhérents et qui fixe le montant des cotisations. Ensuite, la région adresse au national la part nationale de la cotisation.

Ce système a la qualité de correspondre au niveau de décision souhaitée par les Verts, mais il a l'inconvénient de permettre une grande disparité entre les adhérents.  
Dans certaines régions l'adhérent verse une cotisation forfaitaire d'environ 50 euros et dans d'autres un système de cotisation en fonction des revenus peut amener certains adhérents à verser une cotisation de plus de 750 euros.

Selon l'interprétation du conseil statutaire, les barèmes des cotisations basés sur les revenus sont indicatifs et personne n'est obligé de s'y conformer. Néanmoins, tous les nouveaux adhérents ne sont pas informés de cette subtilité et le montant des cotisations peut en rebuter plus d'un.

### Propositions – Montant des cotisations

on peut se poser la question d'avoir une grille indicative nationale qui serait annoncée comme telle.

Proposition A :

**L'élaboration d'une grille indicative nationale du barème des cotisations.**

Proposition B , qui permet d' aller plus loin dans l'uniformisation.

Rajouter ce paragraphe à l'article 11 de l'agrément intérieur :

**"Il est fixé une grille nationale de référence pour le montant des cotisations régionales, qui comprend le montant de la cotisation forfaitaire nationale. Cette grille référence est décidée par le CNIR. Les instances régionales peuvent adopter cette grille ou l'adapter régionalement dans la limite d'un écart en plus ou en moins de 50%."**

### Propositions –Harmonisation des dates d'adhésion et du droit de vote des nouveaux adhérents

Les droits de vote des nouveaux adhérents dépendent des régions et dans le passé récent cela a créé de multiples conflits d'ordre statutaire, aussi, nous pourrions proposer :

Rajouter ce paragraphe à l'article 11 de l'agrément intérieur :

La date initiale de l'adhésion est la date du dépôt de la demande d'adhésion avec le premier versement (il ne s'agit pas de la demande de documentation ou de contact). Dans un délai de deux mois (sauf pour les demandes déposées en juillet où le délai est allongé à 10 semaines), l'instance régionale doit se prononcer sur la demande d'adhésion. Si à l'issue de cette période d'instruction du dossier, il n'y a aucune réponse de l'instance régionale, l'adhésion est considérée acceptée.

Le nouvel adhérent a le droit de vote 12 semaines à partir de la date initiale d'adhésion.



## FINANCES

### Constats

L'API constatait (dès avant les législatives de 2002) une certaine fragilité et une vulnérabilité de l'assise financière des Verts : forte dépendance à l'égard du financement public, et faible patrimonisation. Il pointe aussi une difficulté pour les Verts de porter collectivement une « politique financière » et de mettre en œuvre avec rigueur cette politique. Il constate aussi dans la culture des dirigeants un certain mépris pour les tâches de gestion.

L'API constate pourtant un assez bon suivi des finances et une amélioration de la compétence des personnes chargées de gérer les finances, aux différents échelons.

Le CNIR a mis en place depuis quelques mois une commission finances chargée d'instruire le budget et d'élaborer des outils pour améliorer le suivi de la gestion des moyens du mouvement. De son côté l'audit préconise la mise en place d'un comité des finances et de la planification regroupant commissaires financiers, trésorier national et quelques trésoriers régionaux.

### Enjeux

- Faire partager à tous les niveaux les préoccupations de gestion des Verts.
- Se doter de moyens d'élaboration et de suivi des décisions budgétaires nationales
- Se donner les moyens d'accroître les ressources propres des Verts.
- Avoir le souci de former de nouveaux responsables.

### Questions

1. Comment assurer plus de transparence et de débat sur les moyens du mouvement ? Faut-il conserver la commission des finances du CNIR si le comité proposé par l'API (*voir propositions ci-dessous*) est mis en place ? Si oui comment définir les rôles de l'un et de l'autre ?
2. En période de restrictions budgétaires, quels postes doivent-ils être préservés ? Quelles ressources supplémentaires mobiliser ?

### Propositions

- o Maintien de la commission finances du CNIR
- o Création d'une structure d'appui pour l'élaboration et le suivi du budget
- o Poursuivre la formation des trésoriers régionaux et locaux
- o Investir dans l'achat d'un local national
- o Encourager les régions à se doter d'un patrimoine immobilier

## Formation, mutualisation des compétences et des savoir-faire

### Constats

- Absence de structure ou système de transfert des compétences et savoirs : beaucoup repose sur des individus, qui ne disposent pas nécessairement du temps ou de l'opportunité pour transmettre leur expertise ;
- Les formations proposées par le CEDIS sont, généralement, appréciées ; évolutions positives dans la gamme et la qualité des formations ces dernières années ;
- Les Verts ont peu investi dans la documentation/archivage (au sens de la conservation dynamique de la mémoire).

### Enjeux

- Economiser et rendre plus efficace le temps des militants, souvent amenés à travailler sur les mêmes questions sans avoir le temps, les réflexes et les modalités d'échange permettant la mise en commun ;
- C'est un enjeu organisationnel central : comment faire circuler les informations utiles, comment trouver les coordinations indispensables qui respectent les temps, les rythmes, les formes, les rôles, les partenaires spécifiques à chaque sphère d'intervention.

### Questions

1. Quel type de système d'échange d'informations avez-vous mis en place ?
2. Comment archivez-vous les informations ?
3. Quel type de formation privilégiez-vous ?

### Propositions

- Mieux organiser les échanges et l'enrichissement mutuel par la valorisation des compétences de chaque militant ;
- Des formations interactives permettant à la fois la mise à niveau commune, la valorisation des apports de chacun et la mutualisation des savoirs, savoir faire et expériences .
- Procéder à un inventaire des savoirs, savoir-faire, expériences, ressources humaines et compétences à tous les niveaux en premier le local ;
- Au siège national, veiller à une meilleure organisation de la documentation/archives et création d'un réel centre de ressources des actions entreprises ;
- Rendre compatibles les outils informatiques ;

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE

### Constat

Siège national, salariés régionaux, collaborateurs d'élus, les Verts ont fortement accru leur activité d'administration depuis quelques années. Les pratiques et le gestion peuvent diverger fortement d'un lieu à l'autre.

La question d'une mise en relation des uns et des autres et d'un travail commun sur des bases de fonctionnement partagées se pose.

### Enjeux

- Mettre en œuvre dans les pratiques quotidiennes, en particulier en tant qu'employeur, les principes de l'écologie politique
- Permettre une meilleur connaissance des pratiques respectives

### Questions

1. Le nombre de salariés liés aux activités du parti et de ses élus s'étant fortement accru ses dernières années, quelles incidences politiques cela développe-t-il ?

### Propositions

- Mutualiser les offres de postes offerts dans les différentes structures
- Permettre des échanges sur le statut d'employeur
- Travailler à l'anticipation de la fin des contrats ou des mandats
- Organiser de manière systématique l'archivage des documents produits dans le cadre de l'action des Verts et donc constituer la mémoire des Verts
- Recenser et développer des relations avec les prestataires de service et les fournisseurs dont les projets sont proches de ce que nous défendons (acteurs de l'économie solidaire, structures d'insertion, coopératives, ...)

## Annexe

---

### Composition du comité de pilotage de la Réforme Participative Interne

- **Membres du CE**

- Cécile Blettery-Duflot
- Jean Desessard
- Mireille Ferri
- Christophe Porquier

- **Elus du CNIR**

- Laurence Abeille
- Catherine Alfarroba
- Francine Begue-Tramoni
- Bernard De Veylder
- Guy Hascoët
- Eddie Hazi
- Pénélope Komitès
- Jean-Pierre Lancry
- Marie Meunier
- Pierre Minnaert
- Barbara Pompili
- François de Rugy

- **Personnalités qualifiées**

- Marie Blandin
- Bernard Devalois
- Françoise Duthu
- François Lalande
- Dominique Plancke
- Stéphane Poli
- Dominique Voynet

---

### Contact

Cécile Blettery-Duflot - Les Verts – Secrétariat National – 25 rue Mélingue – 75 019 PARIS

Tel : 01 53 19 53 19

Fax 01 53 19 03 93

## Calendrier

<b>février</b>	Travaux des groupes de travail internes au comité de pilotage
<b>1<sup>er</sup> mars</b>	Envoi pour avis du premier projet aux membres du groupe de pilotage
<b>16 mars</b>	Deuxième réunion du comité de pilotage : discussion du document à transmettre aux régions
<b>fin mars</b>	Validation du document suivi de l'envoi aux régions
<b>avril-mai</b>	Rencontres, débats en régions et remontées des observations
<b>24 mai</b>	Troisième réunion du comité de pilotage : synthèse des débats en région
<b>28 juin</b>	Diffusion du projet de réforme du fonctionnement des Verts
<b>Journées d'été</b>	Atelier sur le projet de réforme
<b>Assemblée Générale</b>	Débat sur le projet de réforme  Eventuellement ensuite, selon décision du cnir d'octobre, référendum pour l'adoption des modifications statutaires